

## Prochaine réglementation environnementale des bâtiments Le gaz, élément du mix énergétique de la France

*Après plusieurs années d'évolution progressive des différentes réglementations thermiques, la RT 2012 a créé une rupture pertinente qui positionne le bâtiment neuf comme un bâtiment NZEB, mais qui doit maintenant être "digérée" par la filière du bâtiment.*

Depuis 1975, date de la première réglementation thermique, les consommations énergétiques des logements neufs ont été régulièrement et progressivement diminuées jusqu'à être divisées par 7 en moyenne par rapport à 1975.

A partir des années 2000, deux tendances ont profondément modifié le mix énergétique français :

1. Le développement quasi monopolistique du convecteur électrique en construction neuve, du fait de son faible coût d'investissement. Ce développement massif a fortement contribué à déformer la courbe de charge et augmenter la thermo-sensibilité du réseau électrique français, qui représente plus de la moitié de la thermo-sensibilité du réseau électrique européen.
2. La croissance permanente (+2% par an) des consommations d'électricité spécifique liées au développement des usages domestiques. Aujourd'hui, du fait de la baisse des besoins de chauffage, ce poste représente en énergie primaire environ 60% des consommations énergétiques des logements neufs.

Depuis 2005 par ailleurs, dans un souci d'objectivité et de limitation des prélèvements des ressources de la planète, les réglementations se sont attachées à raisonner en énergie primaire, conformément aux directives européennes en vigueur.

Enfin, la dernière réglementation thermique (RT 2012) a créé une rupture en divisant par 3 les consommations par rapport à la RT 2005, et en imposant une obligation de part ENR en maison individuelle. Bien qu'elle ait entraîné des surcoûts de l'ordre de 10 à 15%, qui sont progressivement en partie absorbés par les effets d'apprentissage, la RT 2012 a ainsi permis :

- à la France de construire aujourd'hui des bâtiments neufs très performants, que l'on peut associer aux bâtiments NZEB (*Nearly Zero Energy Building* dans le sens de la Directive Performance énergétique des bâtiments).
- de rééquilibrer le mix énergétique de chauffage auparavant représenté très majoritairement par l'électricité<sup>1</sup>, en privilégiant le gaz pour les usages de pointe et l'électricité pour l'eau chaude sanitaire.
- de réduire d'un facteur 3 les émissions de GES par rapport à la RT 2005.
- de développer l'innovation technologique de la part des acteurs de la filière, notamment les fabricants de matériels (chaudières hybrides, PAC, CET, CESI ...)<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Même si aujourd'hui l'électricité reste encore majoritaire (75% des consommations d'énergie primaire tous usages du parc neuf contre 19% pour le gaz), au périmètre des 5 usages de la RT, le gaz est privilégié pour les consommations de chauffage (46% en gaz et 37% en électricité), alors que l'électricité est privilégiée pour l'eau chaude sanitaire (ECS) (53% pour l'électricité et 39% pour le gaz).

<sup>2</sup> Pompe à chaleur, Chauffe-eau thermodynamique, Chauffe-eau solaire individuel

## *Comment aller plus loin dans le respect des objectifs de la LTE ?*

La notion de bâtiment **Bepos** doit être définie dans une acceptation large en tenant compte de son environnement plus ou moins proche (implantation, îlot, quartier, territoire, densité), en laissant aux maîtres d'ouvrage des degrés de liberté qui leur permettront d'en maîtriser le coût, tout en respectant les critères de performance énergétique et environnementale.

Sur le plan de la sobriété (Bbio) et de la performance (Cep), l'AFG considère qu'il faut poursuivre raisonnablement (afin de limiter les surcoûts) dans la voie de la RT 2012 en cherchant avant toute chose à réduire les consommations d'énergie non renouvelable.

Sur le plan de l'**impact environnemental**, les progrès réalisés depuis la première réglementation thermique sont tels que les impacts en terme d'émissions équivalent CO<sub>2</sub> de la phase de construction des bâtiments sont aujourd'hui du même ordre de grandeur que la phase d'exploitation. Il est donc essentiel d'appréhender aujourd'hui le bâtiment sur l'ensemble de son cycle de vie (phases construction, exploitation, déconstruction) en mettant dorénavant l'accent sur la phase de construction dont l'impact est immédiat, alors que toute nouvelle action de progrès sur la phase d'exploitation sera de moins en moins significative, de plus en plus chère et dont le plein effet s'appréciera à la fin de vie du bâtiment... pour autant qu'une méthode de calcul des facteurs d'émissions CO<sub>2</sub> de l'électricité soit enfin partagée par tous les acteurs.

Les réglementations thermiques successives depuis 1975 ont été sous-tendues par une démarche d'apprentissage constante pour faire face à des problématiques complexes qui devaient être maîtrisées par la filière du bâtiment. Elles ont permis en particulier de fixer en 2012 une exigence unique pour toutes les énergies en matière de consommation en énergie primaire.

Pour être pleinement efficace, la prochaine réglementation thermique et environnementale doit servir également la rénovation du parc existant qui représente le principal enjeu en termes d'émissions de GES, en permettant l'émergence de produits, de systèmes énergétiques (électriques, gaz, bois, hybrides), de techniques constructives qui pourront s'appliquer aux actions de rénovation. C'est la raison pour laquelle il est crucial de maintenir l'équilibre du mix énergétique induit par la RT 2012, en cherchant à valoriser les atouts de chacune des énergies, les solutions développées par la filière industrielle, dans le respect des objectifs de la loi de transition énergétique.

Aussi, cette même démarche d'apprentissage doit être de mise pour le traitement des émissions de GES en phase d'exploitation dans la prochaine réglementation. Le sujet de l'impact CO<sub>2</sub> qui ne fait pas consensus, nécessite une évaluation des impacts socio économiques sur le système énergétique français et pour l'ensemble des filières de production d'équipements de chauffage et d'eau chaude. Dans cette situation, pour éviter des changements de caps brutaux préjudiciables à l'ensemble de la filière, l'AFG recommande une approche prudente et progressive dans la mise en œuvre d'exigences CO<sub>2</sub>.

Les atouts du gaz sont nombreux : flexible, stockable, le moins émetteur de GES parmi les énergies fossiles, sans production de déchets, complémentaire des énergies renouvelables et devenant lui même progressivement renouvelable ; ces atouts font du gaz une énergie à privilégier pour les usages thermiques pendant les périodes chargées d'hiver.

Il est à noter que le réseau de distribution de gaz naturel, propriété des collectivités locales et largement amorti, est dimensionné pour les usages chauffage en période hivernale. De par ses capacités disponibles, il constitue pour l'avenir une formidable opportunité de stockage sous forme d'hydrogène ou de gaz de synthèse de l'électricité renouvelable excédentaire (Power to gas).